

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 36
Pouvoirs : 7
Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 18/03/2021

Le 25 mars 2021, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS, Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance : Ingrid BESSON.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement Collectif 2021 - Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP) :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2021C20 en date du 25 février 2021 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires, de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires et adoptant les orientations budgétaires telles que présentées dans ce rapport,

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente au Conseil communautaire les autorisations de programmes et les crédits de paiement du **Budget Assainissement Collectif Primitif 2021** :

Détail des AP/CP : Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP) :

Dépenses en €						
N°	Libellés	Montant initial total AP (délib 2019)	CA 2019	CA 2020	Nouveau montant de l'APCP	2 021
1000	AP CP STEP Saint-Didier	2 400 000,00	10 113,41	879 100,30	2 700 000,00	1 810 786,29
1001	AP CP STEP Saint-Didier	6 538 000,00	439 171,01	4 408 087,85	5 800 000,00	952 741,14
		8 938 000,00	449 284,42	5 287 188,15	8 500 000,00	2 763 527,43

Recettes en €						
N°	Libellés	Montant initial total AP (délib 2019)	CA 2019	CA 2020	Nouveau montant de l'APCP	2 021
1000	AP CP STEP FAREINS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	AP CP STEP Saint-Didier	2 630 000,00	0,00	1 346 677,50	2 260 301,00	913 623,50
		2 630 000,00	0,00	1 346 677,50	2 260 301,00	913 623,50

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité,

✓ **D'ADOPTER** les AP/CP telles que présentées ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **29 MARS 2021**
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210325-2021C58-FI
 Affichage le : **29 MARS 2021**

A Trévoux, le 25/03/2021

Le Président,
 Marc PECHOUX

